



## Accueil familial de jour Tarifs en vigueur

CLASSE DE REVENU	REVENU DETERMINANT	TARIF HORAIRE/ENFANT
1	- Fr. 19'999.--	Fr. 3.00
2	Fr. 20'000 à 24'999.-	Fr. 3.30
3	Fr. 25'000 à 29'999.-	Fr. 3.50
4	Fr. 30'000 à 34'999.--	Fr. 3.70
5	Fr. 35'000 à 39'999.--	Fr. 3.90
6	Fr. 40'000 à 44'999.--	Fr. 4.10
7	Fr. 45'000 à 49'999.--	Fr. 4.30
8	Fr. 50'000 à 54'999.--	Fr. 4.50
9	Fr. 55'000 à 59'999.--	Fr. 4.80
10	Fr. 60'000 à 64'999.--	Fr. 5.10
11	Fr. 65'000 à 69'999.--	Fr. 5.40
12	Fr. 70'000 à 74'999.--	Fr. 5.70
13	Fr. 75'000 à 79'999.--	Fr. 6.00
14	Fr. 80'000 à 84'999.--	Fr. 6.30
15	Fr. 85'000 à 89'999.--	Fr. 6.60
16	Fr. 90'000 à 94'999.-	Fr. 6.90
17	Fr. 95'000 à 99'999.-	Fr. 7.20
18	Fr. 100'000 à 109'999.-	Fr. 7.50
19	Fr. 110'000 à 119'999.-	Fr. 7.80
20	Dès 120'000.-	Fr. 8.10
<b>Hors commune</b>		Fr.10.-

FRAIS	PRIX
Frais d'inscription	Fr. 50.00 par enfant (forfait unique)
Frais annuels	Fr. 20.00 par enfant
Aide aux devoirs	Fr. 1.-/heure supplémentaire par rapport au tarif horaire
Garde les dimanches et jours fériés	Ces heures seront pondérées par un facteur de 1.5
Déjeuner	Fr. 2.00
Dîner préscolaire	Fr. 7.00
Dîner scolaire	Fr. 8.00
Goûter	Fr. 2.50
Souper	Fr. 5.00

Les rabais suivants s'appliquent sur les frais de garde, dès 2 enfants ou plus de la même famille fréquentant une structure de l'Association Planète Enfants (crèche-UAPE Pouce, Soleil Bleu, Réseau d'accueil familial de jour).

- 5% avec 2 enfants placés
- 10% avec 3 enfants placés
- 15% dès 4 enfants placés

*Le tarif applicable est basé sur le revenu déterminant du ou des parents, selon la directive fiscale pour le subventionnement des placements à l'Association Planète Enfants de la Commune de Fully. Le formulaire « Demande d'attestation fiscale pour les structures d'accueil de l'Association Planète Enfants » doit être rempli et acheminé à la commune qui nous informera ensuite de la classe de revenu applicable. Sans cette information, le tarif maximum sera appliqué, sans mesure rétroactive. Le document en question ne mentionnera aucune donnée salariale des parents, seule la classe de revenu applicable sera communiquée à l'Association Planète Enfants.*